

UTILISATION DE LA TECHNOLOGIE EN SUPERVISION CLINIQUE

ou « N'ayez pas peur! Soyez informés! »

CONTENU

- ▶ Présentations
- ▶ Qu'entend-on par « utilisation de la technologie »
- ▶ Aperçu – projet des Lignes directrices sur les utilisations de la technologie en counseling et en psychothérapie
- ▶ Lignes directrices
- ▶ Prochaines étapes

“ Nous devons savoir utiliser ces inventions émergentes pour prévenir les risques réels (par opposition aux risques hypothétiques... Nous devons civiliser et apprivoiser les différents aspects de ces nouvelles inventions. Mais nous ne pourrions y arriver sans un profond engagement, une expérience de première main et une acceptation vigilante. Kevin Kelly

QU'ENTEND-ON PAR « UTILISATION DE LA TECHNOLOGIE » ?

- ▶ **Dans la pratique générale, il s'agit de l'utilisation de l'une ou l'autre des technologies suivantes**
 - ▶ Téléphone (filaire, cellulaire ou intelligent)
 - ▶ Courriel
 - ▶ Textage
 - ▶ Clavardage en temps réel
 - ▶ Mode textuel asynchrone
 - ▶ Webcaméra/vidéo
 - ▶ Réalité virtuelle/avatars
 - ▶ Évaluation et appréciation en ligne
 - ▶ Applications
 - ▶ Technologies vestimentaires
 - ▶ Programmes de traitement en santé mentale assistés par un thérapeute
 - ▶ Médias sociaux
 - ▶ Logiciels de gestion de l'horaire ou de tenue des dossiers

EN SUPERVISION CLINIQUE

- ▶ Téléphone (filaire, cellulaire ou intelligent)
- ▶ Enregistrement numérique ou vidéo partagé avec le superviseur
- ▶ Webcaméra/vidéoconférence
- ▶ Textage ou clavardage
- ▶ Courriel
- ▶ Supervision en direct par vidéoconférence de séance face à face ou de séance de réalité virtuelle
- ▶ Autres?

PROJET DES LIGNES DIRECTRICES

PROJET DE LIGNES DIRECTRICES

Projet de la Section de la technologie et des solutions innovatrices avec l'appui de l'ACCP

Objet :

Élaborer des lignes directrices pratiques afin d'informer et de guider les praticiens relativement à l'utilisation de la technologie en counseling et en psychothérapie.

CE QUE NOUS AVONS FAIT JUSQU'ICI

- ▶ Revue de la littérature et des lignes directrices existantes
- ▶ Médias sociaux - Facebook et blogue
- ▶ Sondage auprès des membres
- ▶ Téléconférence avec un groupe d'experts
- ▶ Rédaction d'une ébauche des Lignes directrices
- ▶ Sollicitation de commentaires de la part du conseil d'administration et des membres
- ▶ Rédaction de listes de contrôle (p. ex. liste de contrôle de supervision)
- ▶ Actuellement – revue des Lignes directrices par le conseil d'administration de l'ACCP

LE SONDAGE A RÉVÉLÉ QUE...

- ▶ la supervision clinique offerte ou reçue utilise...
 - ▶ le téléphone (cellulaire ou intelligent) 8/12
 - ▶ le courriel et la webcaméra 7/12

L'ÉBAUCHE DES LIGNES DIRECTRICES COUVRE LES SUJETS SUIVANTS :

- ▶ Lois relatives au respect de la vie privée au Canada
- ▶ Protection et confidentialité des données
- ▶ Mesures de sécurité
- ▶ Consentement éclairé
- ▶ Compétences
- ▶ Évaluation des technologies
- ▶ Champ d'application
- ▶ Assurance
- ▶ Supervision
- ▶ Médias sociaux

COMPÉTENCES TECHNOLOGIQUES DE BASE

- ▶ Cryptage – savoir comment avoir accès aux services cryptés pour stocker les dossiers et assurer les activités de communication
- ▶ Systèmes de secours – savoir comment stocker les dossiers et les données en toute sécurité sur son propre système ou par l'entremise d'un système crypté sécurisé
- ▶ Protection des mots de passe
- ▶ Pare-feux
- ▶ Protection antivirus
- ▶ Matériel – comprendre comment fonctionne la plateforme d'exploitation de base
- ▶ Logiciels – savoir comment télécharger et utiliser les logiciels et être en mesure d'aider les clients à faire de même
- ▶ Services tiers – savoir où sont stockées les données, comment elles sont utilisées et qui y a accès



Le cryptage est l'équivalent virtuel des murs insonorisés, des portes fermées et des machines à bruit dans les corridors

-Roy Huggins de
Personcenteredtech.com

COMPÉTENCES

- Il est facile de présumer que nous pouvons simplement transférer notre travail en ligne
- Chaque forme que prend le travail en ligne comporte des aspects particuliers qui peuvent avoir une incidence sur la relation thérapeutique ainsi que des considérations différentes en matière de respect de la vie privée et de la sécurité.

PLANIFIEZ

- Votre propre pratique
 - Assurez une sécurité de base.
 - Évaluez de manière critique tous les appareils, logiciels et applications.
 - Adoptez des politiques relativement aux médias sociaux.
 - Renseignez-vous sur les lois locales en matière de respect de la vie privée – et dépassez-les.
 - Pratiquez et préparez-vous.

SUPERVISION

SUPERVISION

La supervision de la thérapie en ligne se fait-elle en ligne? Sous quelle forme?

Il est utile que le mode de supervision soit le même que celui que vous utilisez dans votre pratique.

La supervision d'un travail en face à face se fait-elle en ligne? Ou vice versa?

LA TECHNOLOGIE N'EST QU'UNE MÉTHODE DE PRESTATION!

- ▶ Choisissez la technologie qui répond le mieux aux besoins des personnes supervisées et tenez compte des aspects suivants :
- ▶ Accessibilité
- ▶ Abordabilité
- ▶ Fiabilité
- ▶ Confidentialité
- ▶ Sécurité
- ▶ Incidence de la technologie sur l'alliance thérapeutique

CONSENTEMENT ÉCLAIRÉ

- ▶ Protection de la confidentialité des renseignements
- ▶ Communication en cas de défektivité technique
- ▶ Limites de la technologie/du mode de prestation
- ▶ Risques potentiels de la technologie ou du mode de prestation
- ▶ Retombées potentielles de la technologie ou du mode de prestation
- ▶ Plan d'urgence en cas de crise du client
- ▶ Politique relative aux médias sociaux

ÉTABLISSEZ UN PLAN AVEC LA PERSONNE SUPERVISÉE

- Signez un contrat de supervision clinique et respectez-le.
- Discutez des défis posés par l'utilisation de la technologie et de l'incidence qu'ils peuvent avoir sur la communication.
 - Par exemple, les silences lorsqu'on utilise le téléphone ou la vidéo. Quel est, selon les deux personnes, le délai acceptable que peut durer un silence avant qu'on engage la conversation?
- Limitez les distractions et évitez d'accomplir d'autres tâches non connexes durant le temps de supervision.
- Déterminez ensemble « quand il est important d'avoir recours à une session face à face ou au téléphone pour discuter d'une information de nature délicate ».
- Politique relative aux médias sociaux
- La responsabilité de la protection de la vie privée et de la sécurité incombe à la fois au superviseur et à la personne supervisée.
- Il peut être nécessaire de prévoir plus de temps pour la supervision.

CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES DU SUPERVISEUR

- Le superviseur doit être capable d'utiliser la technologie en s'appuyant sur des compétences de base et montrer des habiletés de dépannage.
- Le superviseur doit se tenir à jour sur les différentes technologies et leurs usages potentiels.
- Il doit démontrer de bonnes pratiques de protection de la vie privée et de la confidentialité du client et en faire la promotion auprès de la personne supervisée.
- Le superviseur doit savoir comment minimiser les risques associés au transfert et au stockage de données sensibles.
- Il doit déterminer l'opportunité d'utiliser des méthodes de supervision à distance avec la personne supervisée et s'assurer que la personne supervisée fait de même avec les clients.
- Il fournit des lectures et des lignes directrices sur le professionnalisme, le respect de la vie privée et la sécurité et la déontologie en matière de technologie.

CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES DU SUPERVISEUR.... SUITE

- Il doit montrer qu'il est capable de transposer ses bonnes pratiques de supervision clinique dans un environnement technologique.
- Il doit être capable d'énoncer les raisons qui ont motivé le choix d'une plateforme technologique.
- Il se prépare et s'exerce à utiliser la technologie et se familiarise avec les paramètres de confidentialité de la technologie.
- Il comprend les effets désinhibiteurs possibles de la technologie sur les personnes supervisées et sur lui-même.
- Il se tient à jour sur la législation et les règles de déontologie professionnelle relatives à l'association de la personne supervisée.
- Il acquiert une compréhension des répercussions de la technologie sur son rôle à titre de superviseur.
- Il se renseigne sur la responsabilité du fait d'autrui.

QUESTIONS À DÉBATTRE

- Quelles technologies, le cas échéant, utilisez-vous actuellement en supervision clinique?
- L'utilisation de la technologie est-elle quelque chose que recherche les personnes supervisées?
- Si vous utilisez plus d'un mode de prestation (y compris la séance face à face) dans votre supervision, quelle est, selon vous, l'incidence sur la qualité de la supervision? Ou sur la relation entre le superviseur et la personne supervisée?
- Est-il nécessaire d'apporter des changements à votre consentement éclairé actuel entre superviseur, personne supervisée et client?

MERCI!

Dawn Schell
dmschell@me.com

RÉFÉRENCES

Canadian Counselling and Psychotherapy Association (nd). Clinical Supervision. Retrieved from <https://www.ccpa-accp.ca/resources/clinical-supervision/>

Goss, S., Anthony, K., Stretch, L. S. & Nagel, D. M. (2016). Technology in Mental Health: Applications in Practice, Supervision and Training, Second Edition. Springfield, Ill: Charles C. Thomas Publishers.

Martin, P., Kumar, S. & Lizarondo, L. (2017). Effective Use of Technology in Clinical Supervision. Internet Interventions, 8, 35 – 39.

Mitchell, D. & MacDougall, M. (2016) eSupervision: Challenges of Text-based Clinical Supervision in our Online World in Shepard, B., Martin, L., & Robinson, B. (Eds.). (2016). Clinical supervision of the Canadian counselling and psychotherapy profession. Ottawa, ON: Canadian Counselling and Psychotherapy Association

Mulhauser, G. (2014). Online Supervision and Online Therapy Training and Development. Retrieved from <http://counsellingresource.com/supervision/>

National Frontier and Rural Addiction Technology Transfer Center Network (nd) Technology Based Supervision: Extending the reach of clinical supervisors. Retrieved from <http://atcnetwork.org/national-focus-areas/content.aspx?rc=frontierrural&content=CUSTOM1SUB3>

Rousmaniere, T. & Renfro-Michel, E. (Eds) (2016). Using Technology to Enhance Clinical Supervision. Alexandria, VA: American Counseling Association.

Stretch, L.S., Nagel, D.M. & Anthony, K. (2012). Ethical Framework for the Use of Technology in Supervision. Therapeutic Innovations in Light of Technology. Vol. 3 (2). 37-45.

Weitz, P. (nd). Online Supervision. Retrieved from <http://www.pwtraining.com/online-supervision/>